

**DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU LUNDI 23 MAI 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Lundi 23 du mois de Mai à dix-huit heures, le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à la Salle de réunion de la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

**PRESENTS :** MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN

**EXCUSE :** M. Laurent BERNIER.

Monsieur Christian BAPTISTE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

.....

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX  
ASSOCIATIONS OEUVRANT SUR LE  
TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION «LA RIVIERA DU  
LEVANT »**

**BC-2016-3S-DAF-08**



**Vu** les articles L.5211-1 et suivants, L.5214 16, L.5215-26, L.5216-5 du Code Général des Collectivités territoriales,

**Vu** l'article 6-1-2 des statuts annexés à l'arrêté n° 2014-249 du 24 décembre 2014,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n° CC-2016-1S-AJCP-02 relative à la délégation de pouvoir au Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant »,

**Considérant** l'intérêt que représentent ces activités associatives,

**Considérant** les demandes faites par ces associations,

Considérant l'avis de la Commission Sport, Culture et Loisirs en date du 19 Mai 2016,

Le Bureau communautaire,  
Après discussions,

**DECIDE, A L'UNANIMITE**

**Article 1 :** D'accorder une participation financière aux associations ci-dessous mentionnées pour les manifestations suivantes :

Organisme demandeur	Intitulé de l'action	Montant voté
Comité Guadeloupéen de Voile traditionnelle	Tour de Guadeloupe en Voile traditionnelle	18 000
Collège Alexandre MACAL	Projet Artistique et Culture, Option Danse	1 000
Société Nationale de Sauvetage en Mer	Aide au fonctionnement des vedettes de sauvetage de Guadeloupe	2 000
Amour du Marin	Fête des marins de la Désirade	2 000
Tennis Club de Saint-François	Tournoi international Junior	5 000
<b>TOTAL</b>		<b>28 000</b>

**Article 2 :** D'inscrire la dépense au budget primitif 2016 en section de fonctionnement

**Article 3 :** Le Président, le Directeur Général des Services et le Trésorier Principal, sont chargés en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération

Acte rendu exécutoire après  
envoi en Préfecture le

Et publication ou notification  
le

Fait et délibéré à Gosier, le 23 Mai 2016

Pour extrait certifié conforme

Le Président

-Jean-Pierre DUPONT-

